



# Se renseigner

# S'informer



# Sources d'information



# Parcoursup : Accompagnement

- **Professeurs principaux et toute l'équipe**
- ◆ [www.terminales2020-2021.fr](http://www.terminales2020-2021.fr)
- ◆ [www.mooc-orientation.fr](http://www.mooc-orientation.fr)
- ◆ <https://www.oriane.info/>
- ◆ Vidéos tutos sur Parcoursup (ex : Comment s'inscrire sur Parcoursup?, Comment formuler des vœux? ...)
- ◆ Sites de l'étudiant, studyrama
- ◆ Les JPO et journées d'immersion en présentiel ou en ligne
- ◆ Les salons virtuels sur les études post bac
- ◆ Les sites internet des établissements .....

# Orientation : site dédié

- Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers



TERMINALES 2020/2021





# Découvrir les formations



# LES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

- Les licences, bi-licences ou double cursus
- **PASS** (Parcours d'Accès Spécifique Santé) et **LAS** (Licence Accès Santé)
- Les **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) ( **MP2I et ECG**) [⇒](#)
- Les **CPES** (Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures)
- Les **CUPGE** (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles)
- **Les BUT** (Bachelor universitaire de technologie. **Ex-DUT**) [⇒](#)
- Les **BTS** (brevet de technicien supérieur)
- Le **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion )

# LES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

- **Le DNMADE** (diplôme national des métiers d'art et du design).
- **MANH** (classes de mise à niveau hôtellerie)
- **Les IFSI** (Instituts de formation en soins infirmiers) **et autres formations paramédicales** (orthophoniste, audioprothésiste, orthoptiste, pédicure-podologue ...)
- **Les licences sélectives de Dauphine et PSL**
- **Les 10 IEP dont Sciences Po Paris** [⇒](#)
- **Les programmes de Bachelor de l'Ecole polytechnique**
- **Les formations en hôtellerie-restauration de l'Ecole Ferrandi et de l'Institut Paul-Bocuse**
- **La plupart des écoles d'architecture , du paysage et du patrimoine** (Ecole du Louvre, INP)



# LES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

- Les écoles nationales supérieures d'art (ENSAD, ENSBA, ENCI) et certaines formations d'art, de design et du spectacle vivant
- Parcours préparatoire au professorat des écoles
- Les Ecoles de vétérinaires [⇒](#)
- Certaines écoles de commerce recrutant sur concours propre ou via les banques de concours (Accès, Sésame, Ecricome, Pass, etc)
- La plupart des écoles d'ingénieur

# LES FORMATIONS HORS PARCOURSUP

**Pour ces formations s'inscrire directement  
auprès des établissements sollicités**

- **Certaines écoles de commerce et de gestion**
- **Certaines écoles d'ingénieurs**
- **Certaines écoles d'art**
- **Ou toutes autres formations ne figurant pas sur Parcoursup**



# Rechercher des formations



# Rechercher formations 1/2

**Recherche des formations**

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

🗑️ Effacer les filtres

**Types d'établissement**

- Etablissements 11432/ 11000
- Etablissements Privés 4891/ 4990

**Apprentissage**

- Formations en apprentissage 4193/ 4260
- Formations hors apprentissage 12130/ 12727

**Types de formation**

- BTS - BTSA - BTSM 8347/ 8990
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie 46
- CPGE 810/ 840
- DCG 103/ 111
- DEUST 58
- Diplômes d'université ou d'établissement 33/ 34
- DUT 934/ 962
- Etudes de santé 1495/ 1584
- Formation aux métiers du sport 216/ 224
- Formations 116/ 122

**IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre (62)**  
D.E Infirmier  
Taux d'accès: 47%  
Places: 94  
Général: 30% | Techno: 40% | Pro: 28%  
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

**I.U.T de Lorient (56)**  
DUT - Génie industriel et maintenance  
Taux d'accès: 74%  
Places: 57  
Général: 46% | Techno: 54% | Pro: 0%  
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (31)**  
Architecture  
Taux d'accès: 12%  
Places: 100  
Général: 74% | Techno: 7% | Pro: 18%  
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

**Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63)**  
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit  
Places: 80  
[Voir la fiche](#)

**Lycée Jacques Feyder (Epinay-sur-Seine - 93)**  
BTS - Services - Tourisme  
Taux d'accès: 15%  
Places: 35  
Général: 31% | Techno: 34% | Pro: 34%  
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

**CFAI AFPI Pays de la Loire / Pôle Formation PDL-UIMM - La Roche S/Yon (La Roche-sur-Yon - 85)**  
BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage  
Places: 14



# Rechercher formations 2/2

- > Le **nombre de places** disponibles en 2021 (visible à partir du 20 janvier 2021)
- > Le **taux d'accès** en 2020, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission en phase principale
- > Le **pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat** en 2020
- > Des **suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix
- > **Un lien pour accéder à la fiche détaillée de la formation**

# LES INFORMATIONS PRECIEUSES 1/2

- **La formation** : les contenus et l'organisation des enseignements, les langues et options, les dispositifs pédagogiques, les éventuels frais, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives
- **Les connaissances et compétences attendues** : attendus nationaux, attendus complémentaires. Une rubrique « Bac 2021 » : des conseils sur les spécialités et options recommandées par les formations pour réussir
- **Les critères généraux d'examen des vœux** pris en compte pour l'analyse du dossier (résultats académiques, compétences académiques, savoir-être, motivation et cohérence du projet ....). Des informations sur le processus d'examen des vœux : explications sur le fonctionnement d'une commission d'examen des vœux, informations sur les taux légaux mis en œuvre (ex : taux minimum de lycéens boursiers admis)

# LES INFORMATIONS PRECIEUSES 2/2

- **Les débouchés** : possibilités de poursuite d'études et, à partir du 20 janvier 2021, des indicateurs calculés au niveau national en termes de réussite et d'insertion professionnelle
- **Les contacts des référents de la formation** (référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs...)
- **Les dates des Journées portes ouvertes ou journées d'immersion**
- **Les chiffres clés** : l'admission en 2020, le nombre de places en 2021 (à partir du 20 janvier 2021), le rapport public Parcoursup session 2020

# Consolider son projet d'orientation

**Attendus, critères généraux d'examen des vœux, taux d'accès, nombre de places, taux de réussite, débouchés et insertion professionnelle ...**

**CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES**



- à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux**
- à discuter avec les professeurs, professeurs principaux et toute personne chargée de l'orientation**

# Parcoursup

## étapes par étapes

# Le calendrier 2021 en trois étapes



# Parcoursup : Calendrier

Depuis le 22 décembre

- Recherche de formations et informations

Du 20 janvier au 11 mars

- Inscription et saisie des vœux

Délai limite formuler vœux : 11 mars

Jusqu'au 8 avril

- Constitution des dossiers
- Confirmation des vœux

Délai limite confirmer vœux : 8 avril

Du 9 avril au 20 mai

- Examen des vœux par les formations

Du 27 mai au 16 juillet

- Réception des propositions
- Réponses aux propositions

A partir du 16 juin

- Ouverture de la procédure complémentaire

Début juillet

- Résultats du baccalauréat
- Inscription administrative dans l'établissement d'accueil
- Mise en place de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur

Fin septembre

- Fin de la procédure



S'inscrire





Ouvrir un dossier électronique au moyen de votre n° INE + date et lieu de naissance



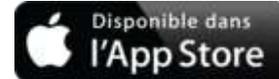
Communiquer son adresse mail + **numéro de portable**



Retenir son numéro d'inscription et son code confidentiel



Télécharger éventuellement l'application Parcoursup



- Signer la charte
- Donner son identité
- Décliner son état civil
- Préciser ses coordonnées
- Choisir ou modifier son mot de passe
- Noter son adresse de courriel
- Indiquer des représentants
- Remplir dossier de bourse
- Renseigner :
  - Handicap/Besoins spécifiques
  - Sportif/Artiste



# Formuler ses Vœux



# Vœux

- 10 vœux maximum non hiérarchisés

(souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation)

1 vœu = 1 formation + 1 établissement pour les licences

- 1 vœu = 1 formation pour les vœux multiples

- Vœu multiple  Sous- vœux (20 maximum)

- Pas de priorité académique, dans toute la France

# Les vœux multiples (1/4)

- Un vœu multiple est composé de **plusieurs sous-vœux**.
- Un sous-vœu correspond à une formation dans un établissement donné.
- Le vœu multiple compte pour **un seul** vœu parmi les 10 vœux possibles.
- A l'intérieur d'un vœu multiple le lycéen peut sélectionner **une ou plusieurs formations** sans les classer.
- Les **filières concernées par les vœux multiples sont** : BTS, DUT, CPGE, DCG, IFSI, EFTS, écoles de commerce et d'ingénieur, réseau des Sciences Po, concours commun des écoles nationales vétérinaires.

# Les vœux multiples (2/4)

**Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total sont :**

- ◆ Les BTS et les BUT regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- ◆ Les DN MADE regroupés par mention à l'échelle nationale
- ◆ Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- ◆ Les CPGE regroupées par voie à l'échelle nationale

# Les vœux multiples (3/4)

## Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- ◆ Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale. A noter : **limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- ◆ Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**
- ◆ Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**. Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
- ◆ Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et Sciences Po / IEP Paris
- ◆ PASS en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale
- ◆ Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

# 1 vœu particulier : césure 1/2

- **Un lycéen peut demander une césure** directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial...)
  - La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire
  - la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup (en cochant la case « césure »)
  - l'information est portée à la connaissance de l'établissement **uniquement** au moment de l'inscription administrative
  - dès que le lycéen a accepté définitivement une proposition d'admission, il contacte la formation pour connaître les modalités pour déposer sa demande de césure
  - la césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et les modalités de réalisation envisagées pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement

Les établissements n'ont pas connaissance de la demande de césure lors de l'examen des dossiers mais l'établissement choisi en est informé au moment de l'inscription administrative

# 1 vœu particulier : césure 2/2

## LA CESURE



# Exemple de vœux

- MPSI = 1 vœu / 3 sous-vœux
  - Lycée A
  - Lycée B
  - Lycée C avec internat
  - Lycée C sans internat
- DCG = 1 vœu national / 2 sous-vœux
  - Lycée A
  - Lycée B
- Concours Avenir = 1 vœu / 0 sous-vœu
  - ECE
  - EIGSI
  - EISTI
- Licence Physique-Chimie = 1 vœu / 3 sous-vœux
  - Paris-Sud
  - Paris-Est
  - UPMC

VOEUX DÉPOSÉS

★ 5/10 voeux

☆ 0/20 sous-voeux

**Date limite pour formuler vos vœux**  
→ **Jeudi 11 mars 2021** (23h59 heure de Paris)





# Finaliser son dossier



# Confirmer / Retirer

- Confirmer :
  - Possible pour un DOSSIER COMPLET
  - **Pour le 8 avril – DELAI de RIGUEUR**
  - Imprimer la fiche de vœu
- Renoncer :
  - jusqu'au 11 mars : retirer
  - jusqu'au 8 avril : ne pas confirmer
  - après : renoncer lors de la phase de réponse

# Dossier

- Bulletins 1° et T° remontés par l'établissement et à vérifier.
- Notes du baccalauréat
- Fiche avenir
- Projet de formation motivé
- Curriculum vitae
- Préférences
- Supplément au dossier
- « Lettre de motivation »
- « Spécificités »
  - Tests
  - Questionnaire auto-évaluation (attestation)

# Questionnaire d'auto-évaluation

Des questionnaires d'auto-évaluation pour aider les candidats dans leur réflexion :

- > Ces questionnaires concernent uniquement les candidats qui souhaitent postuler en **licence de Droit ou dans l'une des 14 licences scientifiques proposées sur Parcoursup**
- > Ils aident les candidats à avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser dans la formation demandée.
- > **Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat. Ils ne sont en aucun cas transmis aux universités.**
- > **Chaque candidat concerné doit obligatoirement répondre au questionnaire correspondant à la formation de son choix :**
  - > **Accessible depuis la fiche de formation sur Parcoursup** au moment où le lycéen formule son vœu
  - > **Une attestation à télécharger et à joindre à son dossier avant le 8 avril 2021 inclus**

# Fiche avenir

## Spécifique à chaque vœu (consultable à partir du 27 mai 2021)

- Moyennes des 2 premiers trimestres + classements + effectifs + appréciations enseignants
- Appréciation du conseil de classe sur le profil de l'élève  
(méthode de travail, autonomie, investissement dans le travail, engagement, esprit d'initiative)
- Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la formation demandée et sur la cohérence du projet

« Ce n'est pas une lettre de motivation » : 1500 caractères

- Faire vérifier l'orthographe
  - Eviter les phrases « bateaux »
  - je m'appelle, je suis
  - découvrir des cultures
- Mon choix « professionnel » à ce jour
- Mes expériences qui ont conforté ce projet (stage, rencontres, .....)
- La vision de mon avenir professionnel
- Se mettre, modestement, en avant
  - Compétences
  - Envie de

# Préférences

Non communiquée aux établissements, mais examinées par la CAES si pas de place ou de proposition

La rubrique « Ma préférence » est composée de 2 parties qui devront obligatoirement être remplies pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés et ou pour un domaine particulier. Ces informations seront nécessaires pour les candidats accompagnés par les commissions académiques durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**  
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



# Examen des dossiers



# Documents d'évaluation

**Les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur**

**Du 9 avril au 18 mai**

- la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- le projet de formation motivé par l'élève
- les notes de 1ère et terminale
- les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac.....)

# Commission d'évaluation

- > Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (réfèrent pédagogique et professeurs) chargée de **définir les modalités et les critères généraux d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**
- > **Les critères généraux d'examen des vœux** précisés sur chaque **fiche de formation Parcoursup en amont de la procédure** pour aider les candidats à s'orienter
- > **En fin de procédure**, le bilan de l'examen des vœux de chaque formation **est publié chaque année sur la plateforme Parcoursup**



# Admissions et réponses



# Calendrier

**Du 27 mai et quotidiennement jusqu'au 16 juillet**

(sauf semaine du baccalauréat)

**Le lycée prend connaissance des décisions des établissements pour chaque vœu et reçoit des propositions**

- **quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :**
  - sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
  - dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
  - dans la messagerie intégrée à Parcoursup
  - Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus**

# Délais de réponses

- **Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :**
  - 5 jours (J+4) le 27 mai**
  - 3 jours (J+2) à partir du 28 mai**
  - Hors délai : la place est libérée pour un autre candidat**

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées en face de chacune, dans le dossier candidat. Si le candidat ne répond pas dans les délais, ses propositions d'admission et vœux en attente sont considérés comme abandonnés.

# Propositions – réponses 1/2

- Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place  
(indication du rang)

ou

NON

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce



# Propositions – réponses 2/2

- Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Réponse du futur étudiant

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

**oui – si** : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

# Réponses 1/2

## ➤ Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il **accepte** la proposition ou y renonce



il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- il **renonce ou maintient** ses vœux en attente

## ➤ Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer **aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places



il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

- il **renonce ou maintient** ses vœux en attente

# Réponses 2/2

- **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :**  
**des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

**Le rang dans la liste d'attente et celui du dernier candidat appelé en 2020 seront affichés** pour chaque formation demandée. (maintien ou non)

- **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives**  
**(s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)**  
dès le 28 mai, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui **faire des propositions de formation**
- **Dans les deux cas, il peut entrer en procédure complémentaire**  
**(16 juin au 16 septembre)**

# Exemple – réponses 1/3

Vœux Etudiant	19 mai : réponses des établissements	19-23 mai : réponses de l'étudiant
CPGE « A »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce
BTS « B »	En attente d'une place	Maintient
Licence « C »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce
CPGE « D »	NON	
Licence « E »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce
BUT « F »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Accepte
BUT « G »	En attente d'une place	Maintient
CPGE « H »	En attente d'une place	Renonce

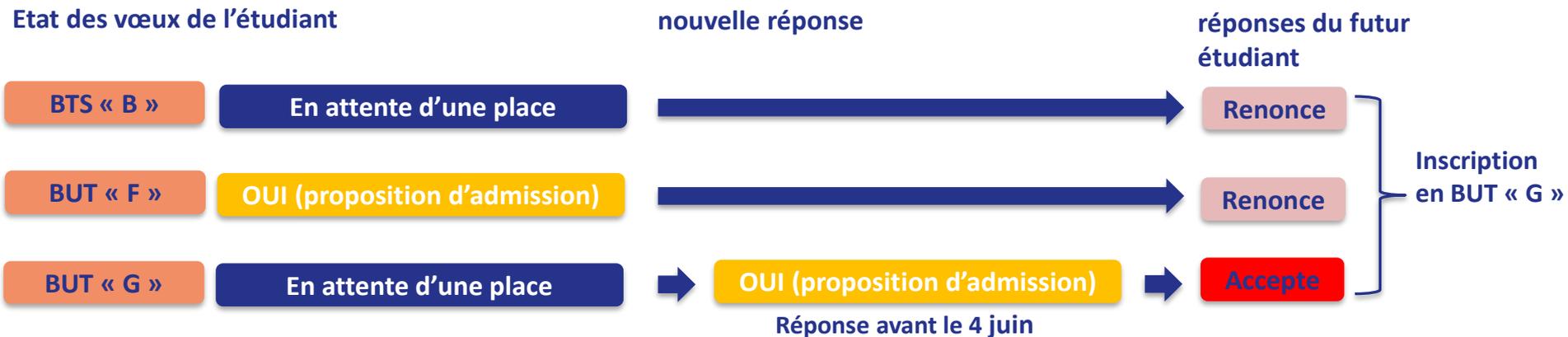
# Exemple – réponses 2/3



# Exemple - réponses 3/3

## 2° proposition

nouvelle proposition d'admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente :



**Il se renseigne sur les modalités de l'inscription administrative**

# Parcoursup : Point d'étape

- **Quand ?**

- Du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet

- **Pour qui et pourquoi ?**

- **Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)**
- **A noter** : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».
- **Pour faire le point sur votre dossier**

- **Comment ?**

- **Les candidats doivent se connecter et indiquer (au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet) les vœux en attente qui les intéressent toujours**

# Inscription Administrative

**Après avoir accepté définitivement  
la proposition d'admission de son choix**

◆ **Effectuer son inscription administrative** dans l'établissement d'accueil, à partir des résultats du bac.

◆ **Ces formalités sont propres à chaque établissement** : suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement.

# Demande de bourses ou de logement

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) pour demander une bourse et/ou un logement
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)



# Compléments



# Option répondeur automatique 1/4

- **Quand ?**
  - Date pas encore annoncée
- **Pour qui et pourquoi ?**
  - Pour les candidats ayant des vœux en attente
  - Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme
  - **A noter** : le répondeur automatique est une option facultative.
- **Comment ?**
  - Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

# Option répondeur automatique 2/4

**Exemple 1** : le candidat n'a qu'un seul vœu en attente et il active le répondeur automatique .

→ S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.

**Exemple 2** : un candidat a déjà accepté une proposition et a conservé 3 vœux en attente qu'il classe en activant le répondeur automatique.

→ S'il reçoit une proposition d'admission pour le vœu en attente qu'il a classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement : son vœu n°3 en attente est supprimé tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu.

# Phase complémentaire

Permet de postuler sur les places vacantes

**Les élèves n'ayant reçu aucune proposition d'admission pourront participer à la phase complémentaire**

- ◆ **Du 16 juin au 16 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
- ◆ **À partir du 2 juillet 2021** : les candidats, sans proposition d'admission, pourront également solliciter depuis leur dossier **la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudiera leur dossier et les aidera à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

# Option répondeur automatique 3/4

20 mai

Jules

- accepte une proposition d'admission (formation A)
- maintient un seul vœu en attente (formation B)



Jules active le répondeur automatique pour la formation B, son seul vœu en attente qu'il préfère à la proposition qu'il a déjà acceptée

8 juin



La formation B fait une proposition d'admission à Jules :

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique ;
- la formation A qu'il avait acceptée le 20 mai est supprimée automatiquement au bénéfice de la formation B ;

Jules est informé de l'acceptation automatique.

- Jules n'a plus de vœux en attente.

- Jules consulte les modalités d'inscription administrative de la formation B

# Option répondeur automatique 3/4

25 mai

**Sonia décide d'activer le répondeur automatique**

en organisant ses quatre vœux en attente par ordre de préférence :

1. formation A
2. formation B
3. formation C
4. formation D



29 mai

**La formation C fait une proposition d'admission à Sonia :**

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique

**Sonia est informée de l'acceptation automatique de la proposition d'admission et de la mise à jour de sa liste de vœux en attente**

- les formations A et B sont maintenues,  
- la formation D est supprimée.

1. formation A
2. formation B



28 juin

**La formation A fait une proposition d'admission à Sonia :**

- elle est acceptée automatiquement par le répondeur automatique à la place de la formation C

**Sonia est informée de l'acceptation automatique de la proposition d'admission et de la mise à jour de sa liste de vœux en attente**

- la formation B est supprimée,  
- Sonia n'a plus de vœu en attente.

• **Sonia consulte les modalités d'inscription administrative de la formation A**



“Quel que soit le métier que vous choisirez, mon meilleur conseil, c’est de trouver une voie qui vous plaise vraiment. Si vous travaillez dur et que vous persévérez, je suis sûre que vous y arriverez. Je vous souhaite beaucoup de chance pour l’avenir. Alors bon vent !” (Ellen MacArthur)

